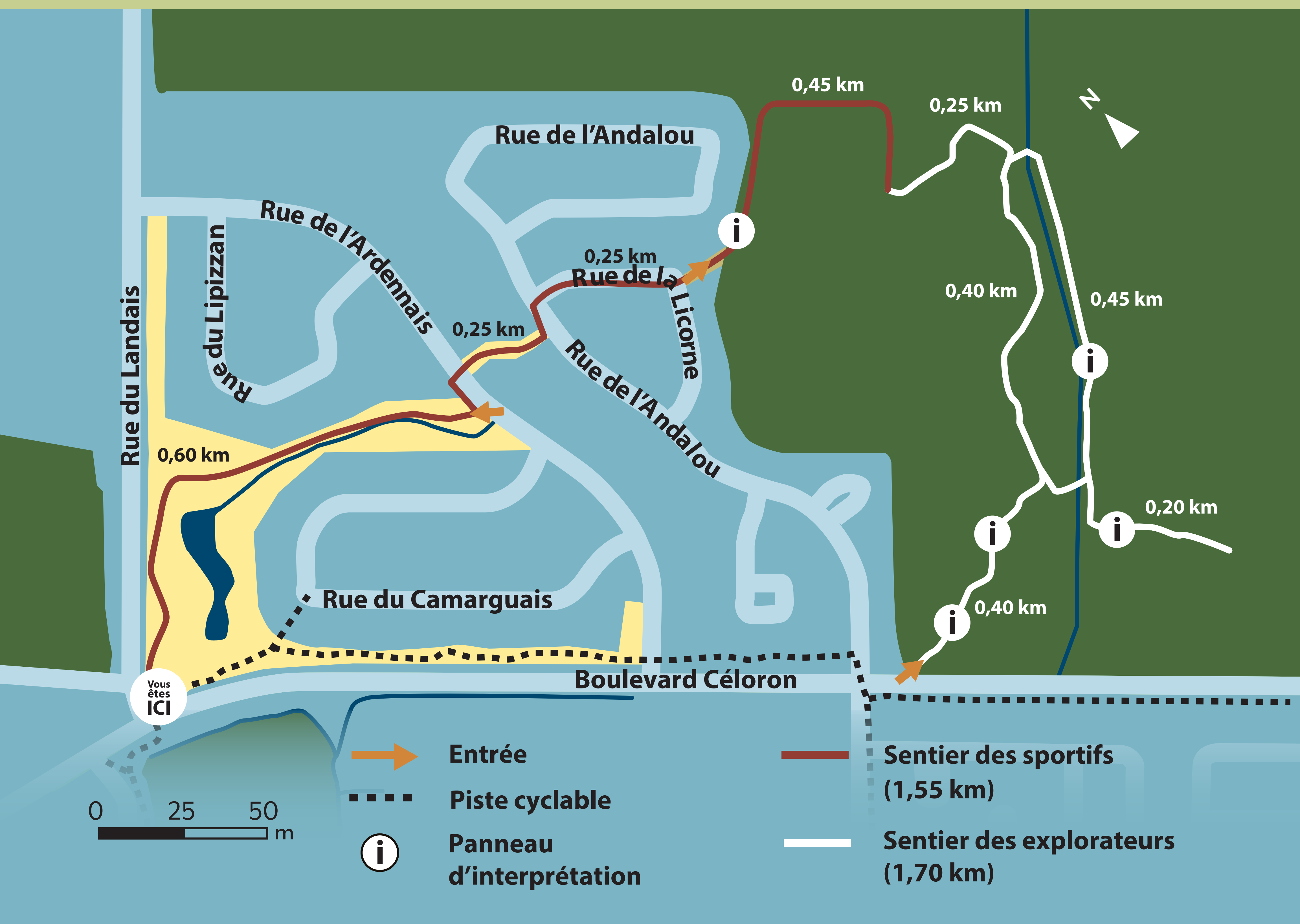


BOISÉ DU PLAN BOUCHARD





Bienvenue au boisé du Plan Bouchard. Ce circuit de 3,25 km, aménagé en partie sur des passerelles, vous fera découvrir un riche milieu naturel et vous en apprendra davantage sur l'histoire de ce site qui fut à l'origine de la création de la ville de Blainville. Ce boisé en grande partie marécageux, présente une flore et une faune diversifiées ainsi que des vestiges de ce qui fut, durant la Seconde Guerre mondiale, une usine de remplissage de munitions.

Bonne visite!



Afin de **protéger** cet espace naturel et ses utilisateurs, voici quelques **règles à respecter** tout au long de votre visite du boisé du Plan Bouchard.

Il est **PERMIS**, uniquement dans les sentiers, de :

-  Circuler à pied
-  Pratiquer la raquette
-  Pratiquer le ski de fond
-  Promener son chien, mais il doit être en laisse et ses excréments doivent être ramassés par le propriétaire du chien

Il est **INTERDIT** en tout temps de :

-  Circuler avec un véhicule tout-terrain (quatre roues, motocross ou autre véhicule motorisé) ou une motoneige
-  Cueillir les végétaux ou endommager les arbres ou les arbustes
-  Jeter des déchets
-  Circuler à motoneige
-  Faire un feu